

## Caractéristiques des écoles secondaires efficaces et leurs déterminants dans la ville de Kisangani

### [ Characteristics of effective secondary schools and their determinants in the city of Kisangani ]

ATALOKI SHAMBA S'arrive<sup>1</sup>, N'SODI BIN DIYONGA Marc<sup>2</sup>, KAMBA EYANGANUNGA Albert<sup>3</sup>, UZINGA UNGO'Y Albertine<sup>3</sup>, and BELA LEGONO Jean Paul<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Assistant, Institut Supérieur Pédagogique de LUBUTU, MANIEMA, RD Congo

<sup>2</sup>Assistant, Université de LODJA, SANKURU, RD Congo

<sup>3</sup>Université de Kisangani, FPSE, RD Congo

---

Copyright © 2023 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** This study compared effective non-conventional and accredited private secondary schools in the city of Kisangani from 2012 to 2017, with the objective is identifying the characteristics of effective secondary schools and their determinants.

To achieve this, we composed a survey questionnaire that was submitted to the head teachers of non-conventional and accredited public schools. The data collected from the latter were analysed and processed using a statistical software package (S.P.S.S).

The overall results of the processing showed that the majority of teachers are hired either by test (most often in private schools) or by assignment (often in non-agreement schools); all the teachers working in these schools are qualified, as all of them are either graduates or licensees; while the head teachers of public schools believe that their teachers are satisfied with their salary, this is not the case for those of non-agreement schools who believe the opposite; All schools held pedagogical meetings with their teachers, but also with the parents' committee; in most cases, the graduating students of the surveyed schools come from the same school, in the lower grades, are regular and disciplined; some schools operate in a conducive environment, while others operate in a non-conducive environment and within almost every school, there are pedagogical units, and the head teachers consider the efficiency of their schools to be satisfactory.

**KEYWORDS:** Effective school, Efficiency, Management regime, Performance.

**RESUME:** Ce travail a porté sur l'étude comparative des écoles secondaires non-conventionnées et privées agréées efficaces de la ville de Kisangani de 2012 à 2017, avec l'unique objectif, celui d'identifier les caractéristiques des écoles secondaires efficaces et leurs déterminants.

Pour y parvenir, nous avons composé un questionnaire d'enquête qui a été soumis aux chefs d'établissements scolaires. Les données récoltées auprès de ces derniers ont été analysées et traitées au moyen d'un logiciel statistique appelé S.P.S.S.

Les résultats globaux issus de traitement ont montré que: la majorité d'enseignants sont engagés soit par test (le plus souvent chez les privés), soit par affectation (souvent chez le non conventionné); tous les enseignants œuvrant dans ces écoles sont qualifiés, car tous sont soit des gradués, soit des licenciés; si les chefs d'établissement des écoles privées estiment que leurs enseignants sont satisfaits de leur salaire, tel n'est pas le cas pour ceux des écoles non conventionnées qui pensent le contraire; toutes les écoles ont tenue des réunions pédagogiques avec leurs enseignants, mais aussi avec le comité des parents d'élèves; dans la plupart de cas, les élèves finissants des écoles enquêtées proviennent de la même école, dans les classes inférieures, sont réguliers et disciplinés; certaines écoles évoluent dans un environnement propice, tandis que d'autres fonctionnent dans un environnement non propice et au sein de presque chaque école, on trouve des unités pédagogiques et, les chefs d'établissement jugent satisfaisant l'efficacité de leurs écoles.

**MOTS-CLEFS:** École performante, Efficacité, Régime de gestion, Rendement.

## 1 INTRODUCTION

Le droit à l'éducation est reconnu au monde entier, tant par les instruments juridiques internationaux que nationaux. La Constitution de la République Démocratique du Congo (2006), à son article 43 alinéa 1 déclare que « toute personne a droit à l'éducation scolaire ». La même Constitution stipule que « l'Enseignement National comprend les établissements publics et les établissements privés agréés ».

En RD Congo, la durée d'étude secondaire est de 6 années, sanctionnées par un diplôme délivré suite au succès à une série d'épreuves appelées « Examens d'État ». Toutefois, lors de publication des résultats de l'Examen d'État, il s'observe une différence énorme en termes de performances réalisées par les finissants de ces deux modes de gestion (public et privé). Partant de ces résultats scolaires, il s'avère que pour ces six dernières années scolaires, les finissants des écoles privées agréées pour les options Pédagogie Générale et Latin Philo réalisent un résultat plus performant par opposition à leurs collègues des écoles publiques non-conventionnées de la ville de Kisangani. (Sous-division de l'EPST Kisangani 1).

Cette situation paraît très paradoxale car, les écoles publiques non-conventionnées ayant pour propriétaire l'État Congolais, reçoivent une attention plus particulière de la part de ce dernier. Cela est manifeste par le fait qu'à la différence des écoles privées agréées qui ne dépendent que des initiatives privées et de leurs grands bailleurs qui sont les parents d'élèves, elles reçoivent les frais de fonctionnement. Leurs enseignants sont payés par le gouvernement congolais, et touchent presque chaque mois la prime payée par les parents. Ils connaissent plus de visites des inspecteurs, assistent aux formations et séminaires pédagogiques organisés à leur intention par ces derniers. Autre cela, ils bénéficient même de dons en matériels scolaires (manuels scolaires, matériels didactiques...) de la part de pays qui coopèrent avec la République Démocratique du Congo en matière d'éducation. Ce qui n'est pas le cas pour les écoles privées agréées.

Par conséquent, on s'attendrait à ce que ces écoles soient les plus efficaces et réalisent les bonnes performances à l'Examen d'État. Dans la ville de Kisangani, c'est le contraire qui s'observe. Ce sont les finissants des écoles publiques conventionnées (catholique, kimbanguiste, protestante, adventiste et salutiste) et particulièrement privées agréées qui réalisent des plus beaux résultats à la fin de leurs études du niveau secondaire pour les options citées ci-haut. Scheerens, (2000) cité par Kamba (2014, p.41), et Grisay, citée par Robin (2009) estiment tous que, les résultats des élèves font l'objet d'analyses au niveau de l'établissement et ceux-ci sont utilisés pour décider des améliorations à apporter à l'enseignement dispensé.

On peut même exprimer les performances de l'école en termes d'extrants scolaires, lesquels sont à leur tour mesurés par rapport au niveau moyen des élèves à l'issue d'un cycle de scolarisation formelle. Les résultats scolaires des élèves sont des données intéressantes pour les chercheurs. Car, ils traduisent, non seulement la qualité de la formation dispensée dans une école, mais aussi le degré de la maîtrise des apprentissages et même le niveau des apprenants concernés. À vrai dire, c'est la réputation de l'établissement même qui en dépend.

Kamba (2014, p.42), pense que l'efficacité de l'école est associée au niveau de réussites, aux résultats scolaires au point que l'efficacité se mesure à l'atteinte des objectifs ou par l'adéquation entre les résultats scolaires escomptés et les résultats réellement obtenus. Les résultats scolaires obtenus à la fin d'un cycle d'études, constituent donc un indicateur non-négligeable de la performance ou efficacité d'une école.

Dans la ville de Kisangani, comme dans presque toutes les villes de la République Démocratique du Congo, certains agents de l'éducation (parents, opérateurs économiques et élèves) ne sont jamais unanimes quant à dire lequel de deux régimes de gestion cités ci-haut réalise les meilleures performances. Certains parents, préfèrent voir leurs enfants étudier dans les écoles non-conventionnées qu'ils estiment dispenser un enseignement de bonne qualité. D'autres par contre, « minimisent les frais scolaires (minerval) qui s'élèvent deux ou trois fois plus chers dans les écoles privées que dans les écoles publiques ».

Chacun de deux régimes se réclame être dispensateur des enseignements de bonne qualité que l'autre. Ils s'adressent mutuellement des critiques amères et violentes. Il n'est pas rare de voir les parents et élèves attendre la publication des résultats de l'Examen d'État pour inscrire leurs enfants ou pour s'inscrire pour certains élèves dans telle ou telle autre école, par peur du redoublement qui, on le sait bien, a des conséquences économiques lourdes, non seulement pour l'État, mais aussi pour la famille et l'élève lui-même.

Dans cette étude, nous cherchons de donner réponses aux questions ci-après: Qu'est-ce qui est à la base de différence des résultats à l'Examen d'État entre les écoles du réseau non-conventionné et celles du réseau privé agréé ? Quelles pistes solutions peut-on proposer aux écoles non-performantes de ces deux réseaux, en particulier, et des autres réseaux, en général ?

Partant de ces questions, nous avons émis les hypothèses en ce sens que:

- La différence des résultats à l'Examen d'Etat entre les écoles de réseaux non-conventionné et privé agréé s'expliquerait par plusieurs facteurs, dont certains sont liés à au recrutement des élèves, à la sélection, la formation et équipement des enseignants, mais aussi de l'environnement scolaire.
- Comme pistes de solutions, il faudrait que les écoles recrutent des enseignants qualifiés et des élèves disciplinés, améliorer les conditions de travail des enseignants en leur équipant de tout ce qui est nécessaire.

## 2 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

La ville de Kisangani compte 214 écoles secondaires de tous les régimes de gestion confondus, dont 29 non conventionnées, 26 conventionnées protestantes, 19 conventionnées catholiques, 2 conventionnées islamiques, 3 conventionnées salutistes, 5 conventionnées kimbanguistes, et 2 conventionnées adventistes. Les écoles privées agréées sont au nombre de 88, et les privées non agréées 40. Notre population d'étude est constituée d'écoles secondaires non conventionnées et privées agréées de la ville de Kisangani.

N'étant pas en possession de moyens adéquats, pouvant nous permettre de parcourir toutes les écoles non-conventionnées et privées agréées de la ville de Kisangani, nous avons dû échantillonner quelques-unes d'entre-elles.

**Tableau 1. Echantillon de l'étude**

Regime de gestion	f	%
Non-conventionné	9	29
Privé agréé	22	71
Total	31	100

De ce tableau, il s'observe que notre échantillon d'étude est composé de 31 chefs d'établissement, dont 22 du secteur privé agréé et 9 du secteur non conventionné.

Nous avons opté pour l'enquête par questionnaire. Et, ce questionnaire comporte 19 questions (voir annexe). Outre l'amorce, le questionnaire comporte deux parties: les renseignements généraux et les questions proprement dites. Il a été administré aux sujets de manière singulière et, la durée de réponse dépendait de chaque enquêté.

Pour traiter les données, nous avons recouru au calcul de fréquences, lesquelles ont été converties en pourcentages. Aussi, le test de chi-deux a été appliqué dans le but de tester l'existence ou non de la différence entre les modalités de réponses des enquêtés.

A l'issue de ces opérations, nous avons abouti à ce qui suit.

## 3 RÉSULTATS

Il sera question, dans ce chapitre, de présenter et de discuter les résultats issus de notre recherche.

### 3.1 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

La présentation des résultats issus de ce travail se fait en fonction de chaque question.

#### 3.1.1 RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS

A cette question, nous voulions savoir comment les chefs d'établissements procèdent-ils au recrutement des enseignants dans leurs écoles. Les réponses qui ont été fournies se présentent comme suit:

**Tableau 2. Recrutement des enseignants**

Recrutement	Réseau		Total
	Non conventionné	Privé	
Test	2	20	22
Affectation	7	2	9
Total	9	22	31

Des réponses nous fournies par les enquêtés, on remarque que la majorité d'enseignants sont engagés soit par test (22 sujets), soit par affectation (9 cas). De ceux qui sont engagés suite à la satisfaction au test, on note 2 sujets chez le non-conventionnées et 20 chez le privé; tandis que l'affectation a concerné 7 sujets chez le non-conventionnées et 2 enquêtés chez le privé.

Statistiquement, il y a une différence significative entre ces déclarations du fait que la probabilité ( $p=0,000<0,05$ ;  $\text{Khi-deux}=14,625$ ). Ce qui veut dire que les écoles privées recrutent plus leurs enseignants en se servant des tests que des affectations.

### 3.1.2 QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS DE 6<sup>ÈME</sup> ANNÉES DES HUMANITÉS

Il était question ici, de savoir la qualification qu'ont la plupart des enseignants qui interviennent en 6<sup>ème</sup> des humanités. Les résultats se présentent comme indiqué ci-dessous.

**Tableau 3. Qualification des enseignants de 6<sup>ème</sup> année des humanités**

Qualification	Ecoles non-conventionnées		Ecoles privées agréées		Total	
	f		f		f	
L2	7		20		27	
G3	2		2		4	
Total	9		22		31	

De ce tableau, on note d'une part que chez le public, 7 chefs d'établissements affirment que les enseignants de 6<sup>ème</sup> des humanités sont pour la plupart de licenciés, et pour les 2 autres, leurs enseignants sont des gradués. D'autre part, chez le privé, nous remarquons que la majorité d'enseignants sont licenciés, comme l'affirment 20 chefs d'établissement, contre 2 qui estiment que leurs enseignants ont le grade de gradué.

La comparaison de ces effectifs n'a pas abouti à une différence significative ( $p=0,131>0,05$ ; chi-carré =2,775).

### 3.1.3 TRAITEMENT (SALAIRE) DES ENSEIGNANTS

Des réponses des chefs d'établissement, nous avons voulu savoir si leurs enseignants et eux-mêmes sont satisfaits ou non de ce qu'ils reçoivent comme traitement ou salaire. Les réponses sont libellées comme suit:

**Tableau 4. Salaire des enseignants**

Salaire	Ecoles non-conventionnées		Ecoles privées agréées		Total	
	f		f		f	
Satisfaits	1		16		17	
Insatisfait	8		6		14	
Total	9		22		31	

Il ressort de ce tableau que chez les non-conventionnées, la majorité d'enquêtés (8) admettent que leurs enseignants sont insatisfaits du salaire qui leur est payé; alors que chez les privées, les enquêtés affirment le contraire (16). En générale, 17 sujets confirment leur satisfaction du salaire octroyé, contre 14 qui ne sont pas satisfaits.

En terme statistique, ces effectifs diffèrent d'une manière significative ( $p=0,003<0,05$ ; Chi-deux=9,791).

### 3.1.4 NOMBRE D'ENSEIGNANTS QUI TERMINENT LE PROGRAMME DE 6<sup>ÈME</sup> ANNÉE DES HUMANITÉS

Ces avis ont été émis par les enquêtés concernant le finissage du programme national:

**Tableau 5. Nombre d'enseignant qui terminent le programme national**

Programme national	Ecoles non-conventionnées		Ecoles privées agréées		Total	
	f		f		f	
100%	4		12		16	
50%	5		7		12	
25%	0		3		3	
Total	9		22		31	

De l'observation de ce tableau, on note que la majorité d'enquêtés (16) admettent que leurs enseignants terminent le programme national de cours, soit à 100%, soit à 50% (12). Par contre, une fine minorité affirme que les enseignants terminent le programme qu'à 25% (3).

À en croire ces résultats, la différence paraît non significative ( $p=0,319>0,05$ ; Chi-deux =2,283).

### 3.1.5 OBJETS DES RÉUNIONS TÉNUES AVEC LES ENSEIGNANTS

Pour cette question, nous voulions savoir sur quoi portent les réunions tenues par les chefs d'établissements à l'intention de leurs enseignants. Les réponses suivantes nous ont été fournies:

**Tableau 6. Réunions tenues avec les enseignants**

Objet des réunions	Ecoles non-conventionnées	Ecoles privées agréées	Total
	f	f	f
Pédagogie	9	22	31
Total	9	22	31

De l'observation du tableau ci-dessus, on note que tous nos enquêtes déclarent que les réunions qu'ils tiennent avec les enseignants portent le plus sur la pédagogie.

### 3.1.6 NOMBRE DES RÉUNIONS PÉDAGOGIQUES

Il était ici question de savoir combien de réunions pédagogiques chaque chef d'établissement avait tenu au cours de l'année avec les enseignants. Le nombre des réunions tenues par chacun d'eux se présente comme suit pour les deux régimes de gestion:

**Tableau 7. Nombre de réunions pédagogiques tenues aux écoles**

Nombre de réunion tenue	Réseau		Total
	Non conventionné	Privé	
0	1	0	1
4	1	2	3
5	0	2	2
6	3	3	6
7	0	1	1
8	2	4	6
9	0	2	2
10	0	1	1
12	1	2	3
14	0	1	1
15	0	1	1
20	0	1	1
21	0	1	1
22	1	0	1
24	0	1	1
Total	9	22	31

On observe de ce tableau que tous les chefs d'établissements affirment avoir tenu a moins une réunion pédagogique au cours de l'année, excepté une école non conventionnée qui n'a tenu aucune réunion. Et, le nombre de réunion a varié entre 1 et 24 pour l'an.

Par conséquent, il n'y a pas de différence significative entre le nombre de réunions tenues par les chefs d'établissements des écoles non-conventionnées et ceux des écoles privées agréées au cours de l'année scolaire 2016-2017 ( $p=0,703>0,05$ ;  $\chi^2=10,777$ ).

### 3.1.7 INSCRIPTION DES NOUVEAUX EN 6ÈME DES HUMANITÉS

Cette question, nous a permis de savoir la procédure à laquelle les chefs d'établissements font recours pour inscrire les nouveaux élèves en 6<sup>ème</sup> année des humanités. Différentes procédures nous ont été dévoilées:

**Tableau 8. Procédure d'inscription en 6<sup>ème</sup> année des humanités**

Procédures d'inscription	Réseau		Total
	Non conventionné	Privé	
Bulletin	3	9	12
Concours et bulletin	4	10	14
Pas d'inscription en 6e	2	3	5
Total	9	22	31

Les données issues de ce tableau montrent que la plupart d'écoles inscrivent les nouveaux élèves à la suite d'un concours et du bulletin présenté (14 chefs d'établissement), tandis que d'autres n'inscrivent qu'à partir des bulletins présentés (12 chefs d'établissement). Par contre, pour 5 chefs d'établissement, ils n'inscrivent pas les élèves en 6<sup>e</sup> année dans leurs écoles.

Statistiquement parlant, ces effectifs ne diffèrent pas entre eux ( $p=0,824>0,05$ ;  $\chi^2=0,388$ ).

### 3.1.8 RÉGULARITÉ DES ÉLÈVES FINISSANTS

Par cette question, nous voulions savoir la régularité des élèves finissants aux cours. Les différentes réponses nous fournies par les enquêtés se présentent de la manière suivante:

**Tableau 9. Régularités des élèves finissants**

Régularité	Ecoles non-conventionnées	Ecoles privées agréées	Total
	f	f	f
Régulier	7	18	25
Irrégulier	2	4	6
Total	9	22	31

Partant des réponses nous données par nos enquêtés figurant au tableau ci-haut, nous notons que les élèves finissants sont réguliers aux cours (25 enquêtés). Par contre, 6 chefs d'établissements affirment que leurs élèves sont irréguliers aux cours.

Ces effectifs ne diffèrent pas significativement selon la régularité des élèves aux cours ( $p=0,796>0,05$ ;  $\chi^2=0,67$ ).

### 3.1.9 APPARTENANCE FAMILIALE DES ÉLÈVES

À quel type de famille appartiennent les élèves de ces écoles ? Les réponses sont les suivantes.

**Tableau 10. Appartenance familiale des élèves**

Appartenance familiale	Ecoles non-conventionnées	Ecoles privées agréées	Total
	f	f	f
Riche	1	5	6
Pauvre	1	5	6
Modeste	7	12	19
Total	9	22	31

À en croire les contenus du tableau ci-haut, il apparaît que la plupart d'élèves appartiennent aux familles modestes (19 sujets). Pour d'autres enquêtés, il y a des élèves venant des familles pauvres et riches (respectivement 6 enquêtés).

La différence dans les déclarations s'avère non significative ( $p=0,271>0,05$ ;  $\chi^2=2,609$ ).

### 3.1.10 POSSESSION D'UNE BIBLIOTHÈQUE

Nous avons, à travers cette question, cherché à savoir si les écoles échantillonnées possèdent une bibliothèque. Les réponses qui suivent nous ont été données:

Tableau 11. Possession d'une bibliothèque

Bibliothèque	Ecoles non-conventionnées		Ecoles privées agréées		Total	
	f	%	f	%	f	%
Oui	7	77,8	10	90,9	17	54,4
Non	2	22,2	12	109,1	14	44,4
Total	9	100	22	200	31	100

En analysant les réponses représentées au tableau ci-haut, il y a lieu de constater que la plupart d'écoles (17), par le truchement de leurs chefs d'établissement, ont admis posséder d'une bibliothèque scolaire. Par contre, pour 14 enquêtés, leurs écoles ne disposent pas d'une bibliothèque.

Statistiquement, la différence dans les réponses données se révèle non-significative ( $p=0,101$ ) associée à la valeur chi-deux (2,695) est supérieure au seuil 0,05.

### 3.1.11 MIS EN DISPOSITION DES LIVRES AUX ÉLÈVES FINISSANTS

Par cette question, nous avons voulu savoir si les élèves finissants reçoivent, de la part de leurs écoles, des livres qui leur permettraient de lire, de faire des devoirs et autres types de recherches. Les réponses fournies à ce sujet sont à savoir:

Tableau 12. Mis en disposition des livres aux élèves finissants

Livres	Ecoles non-conventionnées		Ecoles privées agréées		Total	
	f	%	f	%	f	%
Oui	4	44,4	6	54,5	10	32,3
Non	5	55,6	16	145,5	21	67,7
Total	9	100	22	200	31	100

Examinant les réponses représentées au tableau ci-dessus, on retiendra que dans la plupart d'écoles (21), les élèves n'obtiennent pas des livres de la part de l'école pour leur permettre de lire et faire leurs devoirs. Signalons de même que dans d'autres écoles (10), les élèves ont la possibilité d'emprunter des livres pour lire.

De ces effectifs, il n'y a pas de différence significative ( $p=0,353 > 0,05$ ; chi-deux = 0,862).

### 3.1.12 LA DISCIPLINE DES ÉLÈVES FINISSANTS

Comment se comportent les élèves finissants ? Les réponses des enquêtés sont ainsi libellées.

Tableau 13. Discipline des élèves finissants

Discipline	Ecoles non-conventionnées		Ecoles privées agréées		Total	
	f	%	f	%	f	%
Satisfaisante	4	44,4	9	81,8	13	41,9
Moyenne	5	55,6	9	81,8	14	45,0
Médiocre	0	0	4	36,4	4	12,8
Total	9	100	22	200	31	100

Selon les réponses figurées au tableau ci-dessus, il se remarque que la discipline manifestée par les élèves finissants est soit satisfaisante (13 sujets), soit moyenne (14 enquêtés). Mais, il faut signaler tout de même que pour d'autres (4 sujets), la discipline des finissants est médiocre.

Le test de signification à ce titre nous prouve qu'il n'y a pas de différence significative entre les réponses ( $p=0,376 > 0,05$ ; chi-deux=1,959).

### 3.1.13 ÉCOLE DE PROVENANCE DES ÉLÈVES FINISSANTS

À cette question, nous voulions savoir l'école de provenance de ces élèves finissants. Telles sont les réponses nous proposées par les chefs d'établissements:

Tableau 14. Provenance des élèves finissants

Origine	Ecoles non-conventionnées		Ecoles privées agréées		Total	
	f		f		f	
Autres écoles	1		3		4	
Même école	8		19		27	
Total	9		22		31	

Au regard du contenu de ce tableau, il se remarque que la plupart d'élèves finissants proviennent directement de la 5<sup>e</sup> année des mêmes écoles (27 enquêtés), au contraire, d'autres élèves proviennent d'autres écoles (4 sujets).

Partant de ces effectifs, on conclut donc que la différence est non-significative ( $p=0,849 > 0,05$ ;  $\chi^2=0,036$ ).

### 3.1.14 NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES PAR CLASSE DE 6<sup>ÈME</sup> DES HUMANITÉS

Quel est l'effectif d'élèves par classe ? Ces effectifs nous ont présentés de la manière suivante:

Tableau 15. Effectif élèves par classe de 6<sup>ème</sup> des humanités, coté public

Effectif par classe	Réseau		Total
	Non conventionné	Privé	
2	0	1	1
3	1	1	2
5	0	3	3
6	1	1	2
8	0	1	1
10	1	0	1
11	1	0	1
13	1	0	1
15	2	2	4
18	0	1	1
20	0	1	1
23	0	3	3
25	1	3	4
28	0	1	1
30	0	3	3
50	1	1	2
Total	9	22	31

Partant des résultats contenus dans ce tableau, il s'avère que l'effectif des élèves varie de 2 à 50 par classe, et ce, aux écoles non conventionnées et privées.

Le test de signification calculé à ce sujet prouve qu'il n'y a pas de différence ( $p=0,435 > 0,05$ ;  $\chi^2=15,226$ ).

### 3.1.15 ENVIRONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

La question que nous nous sommes posés ici était celle de savoir l'impact de l'environnement dans lequel se trouve l'école sur cette dernière. Les réponses nous fournies quant à ce se présentent de la manière suivante:

Tableau 16. Environnement scolaire

Impact de l'environnement	Ecoles non-conventionnées		Ecoles privées agréées		Total	
	f		f		f	
Positif	4		12		16	
Négatif	5		10		15	
Total	9		22		31	



A en croire les réponses fournies par nos enquêtés, il s'avère pour les uns (16 enquêtés), que l'environnement dans lequel se trouve l'école impacte positivement leurs écoles; par contre, pour les autres (15 sujets), cet environnement impacte négativement leurs écoles.

En terme statistique, le test de signification pour cette question révèle qu'il n'y a pas de différence entre ces effectifs ( $p=0,609 > 0,05$ ;  $\chi^2=0,261$ ).

Ainsi, les justifications de ces réponses sont contenues dans le tableau ci-après.

**Tableau 17. Explications fournies du côté public**

Impact de l'environnement	Ecoles non-conventionnées	Ecoles privées agréées	Total
	f	f	f
Causes de l'impact positif			
- L'école est clôturée	4	14	18
- Il y a beaucoup d'écoles aux alentours	1	-	1
- Les bâtiments sont bien équipés	1	-	1
Causes de l'impact négatif			
- L'école n'est pas clôturée	1	-	1
- Nous sommes locataires	1	-	1
- L'école est isolée	-	6	6
- L'école est entourée des maisons d'habitation	-	2	2
- L'école est entourée des maisons d'églises, restaurants et bars			
Total	9	22	31

De données incluses dans ces tableaux ci-haut, nous remarquons que parmi les facteurs qui jouent positivement sur l'environnement scolaire, il y a la clôture et les écoles des alentours. Tandis que, ceux ayant un impact négatif sont: manque de clôture, le fait d'être locataire, l'isolement de l'école, les maisons d'habitation, les églises, les restaurants et les bars qui entourent l'école.

### 3.1.16 RÉUNIONS TENUES AVEC LE COMITÉ DES PARENTS

Nous rassurer de la collaboration entre l'école et le comité des parents, telle était notre préoccupation à cette question. À cette question, chaque enquêté a fourni ce qui suit:

**Tableau 18. Réunions tenues avec le comité des parents**

Nombre de réunions tenues	Réseau		Total
	Non conventionné	Privé	
0	0	2	2
1	0	2	2
2	1	11	12
3	4	2	6
4	1	3	4
5	1	2	3
10	1	0	1
12	1	0	1
Total	9	22	31

En parcourant ce tableau, il s'avère que toutes les écoles ont organisé des réunions avec les comités des parents, hormis deux écoles privées. Et, le nombre de réunion a varié entre 1 à 12 durant l'année. Et ces réunions avaient pour objets les éléments contenus dans le tableau qui suit.

Tableau 19. Objets de Réunions tenues avec le comité des parents

Impact de l'environnement	Ecoles non-conventionnées	Ecoles privées agréées	Total
	f	f	f
Causes de l'impact positif			
- Prévision budgétaire	4	-	4
- Finances	6	17	23
- Fonctionnement de l'école	4	-	4
- Administration de l'école	2	8	10
- Règlement	1	-	1
- Pédagogie	1	8	9
- Discipline	2	5	7
Total	20	38	57

De l'observation de ce tableau, il se dégage que les matières faisant l'objet des réunions tenues entre l'école et le comité des parents portait plus sur les finances et l'administration, suivies de la pédagogie, la discipline, le budget, le fonctionnement et le règlement.

### 3.1.17 EXISTENCE DES UNITÉS PÉDAGOGIQUES

Notre préoccupation à cette question était de nous rassurer de l'existence ou non des unités pédagogiques dans les écoles enquêtées. Les réponses recueillies sont les suivantes:

Tableau 20. Existence des unités pédagogiques

Existence des unités pédagogiques	Ecoles non-conventionnées	Ecoles privées agréées	Total
	f	f	f
Oui	9	20	29
Non	0	2	2
Total	9	22	31

De ce tableau, il sied de signifier que dans la majorité d'écoles, il existe des unités pédagogiques (29 enquêtés). Par contre, dans les deux écoles, il n'existe pas ces unités pédagogiques.

### 3.1.18 APPRÉCIATION DE L'EFFICACITÉ PAR LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS

Qu'en est-il de l'efficacité de leurs établissements ? À cette question, chaque chef d'établissement devait apprécier l'efficacité qu'il juge de son établissement. Ainsi, les réponses nous données à ce sujet se présentent de manière suivante:

Tableau 21. Appréciation de l'efficacité

Existence des unités pédagogiques	Ecoles non-conventionnées	Ecoles privées agréées	Total
	f	f	f
Forte	3	13	16
Moyenne	6	9	15
Faible	0	0	0
Total	9	22	31

Partant des réponses des enquêtés inscrites au tableau ci-haut, ils reconnaissent que l'efficacité de leurs écoles est soit forte (16 enquêtés), soit moyenne (15 sujets). Personne n'a reconnu la faiblesse de son école.

Aussi, les avis des enquêtés sont partagés en ce qui concerne l'évaluation de l'efficacité de leur école ( $p=0,193 > 0,05$ ;  $\chi^2=1,697$ ).

#### **4 DISCUSSION DES RÉSULTATS**

Dans la présente étape cette recherche, nous discutons les résultats obtenus autour des écoles secondaires efficaces de la ville de Kisangani.

Il a été largement démontré dans cette étude qu'aucun des régimes de gestion (non-conventionné et privée agréé) n'est plus efficace que l'autre. Les données récoltées et analysées ont donné les résultats quasiment identiques, dans plusieurs aspects caractéristiques de l'efficacité, notamment: la qualification des enseignants (78% des enseignants des écoles non-conventionnées sont des licenciés, contre 91% aux écoles privées agréées), régularité des élèves finissants aux cours (73% des élèves sont réguliers aux cours du côté public contre, 83% du privé); possession d'une bibliothèque scolaire (78% des chefs d'établissement du côté public ont affirmé posséder une bibliothèque scolaire contre 45% du côté privé); le nombre d'enseignants qui finissent le programme national des cours en sixième année des humanités (56% dans les écoles non-conventionnées contre, 55% dans les écoles privées agréées); existence des unités pédagogiques (100% du côté public en comparaison au côté privé 91%).

#### **5 CONCLUSION**

En guise de conclusion, rappelons que notre sujet de recherche porte sur l'étude comparative entre les écoles secondaires non-conventionnées et privées agréées efficaces de la ville de Kisangani de 2012 à 2017, avec comme objectif principal: identifier les caractéristiques des écoles secondaires efficaces et leurs déterminants.

Pour y parvenir, nous avons composé un questionnaire d'enquête qui a été soumis aux chefs d'établissements des écoles non-conventionnées et privées agréées. Les données récoltées auprès de ces derniers ont été analysées et traitées au moyen d'un logiciel statistique (S.P.S.S v20). Les résultats globaux issus de traitement ont montré que:

- La majorité d'enseignants sont engagés soit par test (le plus souvent chez les privés), soit par affectation (souvent chez le non conventionné);
- Tous les enseignants œuvrant dans ces écoles sont qualifiés, car tous sont soit des gradués, soit des licenciés;
- Si les chefs d'établissement des écoles privées estiment que leurs enseignants sont satisfaits de leur salaire, tel n'est pas le cas pour ceux des écoles non conventionnées qui pensent le contraire;
- Toutes les écoles ont tenue des réunions pédagogiques avec leurs enseignants, mais aussi avec le comité des parents d'élèves;
- Dans la plupart de cas, les élèves finissants des écoles enquêtées proviennent de la même école, dans les classes inférieures, sont réguliers et disciplinés;
- Certaines écoles évoluent dans un environnement propice, tandis que d'autres fonctionnent dans un environnement non propice;
- Au sein de presque chaque école, on trouve des unités pédagogiques et, les chefs d'établissement jugent satisfaisant l'efficacité de leurs écoles.

Des résultats obtenus, il importe que d'autres chercheurs approfondissent les aspects qui nous ont échappés, et surtout l'étude de l'opinion que nous avons fait, car elle présente certaines limites.

#### **REFERENCES**

- [1] Angélique (2010). A l'école des compétences de l'éducation à la fabrique de l'élève performant, Paris, la Découverte.
- [2] Ataloki (2012). De la création des écoles privées agréées dans la cité de Lodja problèmes et perspectives (TFC, inédit, UNILOD, FPSE).
- [3] Bogoy (2018). *La politique de l'éducation* (notes du cours, inédit, UNIKIS, FPSE).
- [4] Constitution de la République Démocratique du Congo, CEI, Kinshasa-Gombe, 2006.
- [5] Corriveau et Coll. (2012). Climat organisationnel et efficacité de sept polyvalentes au Québec en milieu métropolitain, *Revue de science de l'éducation*, Vol. 19, N°3.
- [6] Dumay et Coll. (2004). *Effet établissement, effet de processus et/ou effet composition*. In les cahiers de recherche en éducation et formation, N°36.
- [7] Duru-Bellat (2001). Effets maitres, effets établissement: quelle responsabilité pour l'école ? *Revue Suisse des sciences de l'éducation*.
- [8] Ginimangini (2006). Etudes comparatives des écoles performantes et non performantes de la ville d'Isiro (Mémoire, inédit, UNIKIS, FPSE).
- [9] Issoy (2016). *Planification de l'éducation* (notes du cours, inédit, UNIKIS, FPSE).
- [10] Kamba (2014). Identification des caractéristiques des écoles primaires efficaces et leurs déterminants dans la ville de Kisangani (Thèse, UNIKIS, FPSE).
- [11] Legendre (2005). Dictionnaire actuel l'éducation, 3<sup>ème</sup> édition, Montréal, Guerim.

- [12] Loela (2006). Etude comparative des écoles performantes et non performantes de la ville Kisangani (cas des écoles primaires privées agréées), (Mémoire, inédit, UNIKIS, FPSE).
- [13] Loi-cadre N°14/004 du février 2014 de l'Enseignement National, Kinshasa – Gombe.
- [14] Meuret (2006). Les recherches sur l'efficacité et l'équité des établissements scolaires: leçons pour l'inspection, Université de Bourgogne, IREDU.
- [15] Minepsp (2002). Recueil des directives et instructions officielles, 4<sup>e</sup> édition, Kinshasa.
- [16] Minepsp (1982). Recueil des directives et instructions officielles, 2<sup>e</sup> édition, Kinshasa.
- [17] Minepsp (2010). Stratégies de développement de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel (2010/11 – 2015/16), Kinshasa.
- [18] Mokonzi (2009). De l'école de la médiocrité à l'école de l'excellence au Congo-Kinshasa. Paris: l'Harmattan.
- [19] Mokonzi (2018). *Analyse des systèmes éducatifs* (notes de cours, inédit, UNIKIS, FPSE).
- [20] Kitenge (1999). Analyse du rendement des écoles secondaires publiques et privées agréées de la ville de Kisangani de 1993 à 1998 (cas de la section commerciale et administrative), (Mémoire, inédit, UNIKIS, FPSE).
- [21] Loke (1997). Etude comparative du rendement quantitatif des élèves des écoles secondaires publiques et privées agréées dans la ville de Kisangani de 1992 à 1996 (Mémoire, inédit, UNIKIS, FPSE).
- [22] Petit Recueil de citation. Les meilleures citations de Nelson Mandela. Otshimo-Edition.
- [23] Robin (2009). *Effet établissement, effet classe et effet maître*. Principal Collège, Académie de Toulouse.
- [24] Shulman et coll. (2012). Caractéristiques des écoles de langue française à haut et à faible rendement.
- [25] Toronto, Bulletin, Office de la qualité et de la responsabilité en éducation.
- [26] Unesco (2011). Les financements de l'éducation en Afrique Subsaharienne Relever les défis de l'expansion, de l'équité et de la qualité, Montréal, Institut de statique.
- [27] Yacouba et coll. (2006). La recherche de la qualité en éducation: perceptions, mesures et pratiques dans le système éducatif Burkinabé.